

Question présentée par la députée :

M^{me} Anne Marie von Arx-Vernon

Date de dépôt : 28 novembre 2017

Question écrite urgente

Au DIP, les victimes d'abord : des dossiers d'enseignants ont-ils disparu ?

Au sein du DIP, des rumeurs persistantes semblent indiquer que des preuves d'abus de la part d'enseignants par le passé et consignées dans les dossiers personnels d'enseignants seraient détruites ou en voie de l'être.

Je m'inquiète de cette rumeur et remercie la cheffe du DIP de vérifier qu'elles sont infondées.